

Aux yeux des gardiens de l'ordre, manifester contre le racisme systémique, les violences policières et pour la justice sociale n'entre pas dans le périmètre des actions « acceptables ». Discréditée par anticipation – à l'instar de précédentes manifestations, celle contre l'islamophobie par exemple (novembre 2019) –, la marche du 23 septembre donne l'occasion aux grands intervieweurs de trier le bon grain de l'ivraie. Au milieu des rappels à l'ordre, le journalisme de préfecture est au beau fixe.

Dans les matinales, les intervieweurs se penchent sur l'opportunité d'interdire la manifestation – faisant d'une revendication du syndicat de police Alliance leur propre problématique éditoriale – ou poléminent sur un slogan. Ce qu'on appelle un pouvoir de cadrage... et de stigmatisation.

Sur France Info (21/09), Salhia Brakhlia se charge de la « polémique ». Et face à Manuel Bompard (LFI), elle tient sa tête de turc. D'abord, le sermon et les règles de bonne conduite : « *Un élu de la République ne devrait pas participer à une manifestation où l'on entend "Tout le monde déteste la police"* », glisse-t-elle. Puis la journaliste de ronger son os : « *Mais votre responsabilité dans tout ça, Manuel Bompard. Si on crie autour de vous "tout le monde déteste la police", vous quittez le cortège ou pas ?* »

La veille, dans la matinale d'Europe 1 et CNews (20/09), c'est Sonia Mabrouk, une autre garante du débat pluraliste et de la liberté d'expression, qui donne le la. Recevant avec une certaine complicité Laurent Nuñez, préfet de police de Paris, elle lance ce qui sera le leitmotiv des jours à venir sur CNews : « *[Ils sont] une minorité, mais ils seront quand même dans la rue [...] ! La question peut se poser parce que vous avez déjà interdit des manifestations contre, entre guillemets, les violences policières après les émeutes de juin, suite à la mort de Nahel. Est-ce que vous y avez pensé pour cette manifestation de samedi ?* » La « question peut se poser », et elle va même se re-poser le lendemain... face à Robert Ménard. Toute la matinée, les plateaux de la télé Bolloré tournent ainsi autour de cette question : « *Faut-il interdire la marche anti-police ?* »

« *Les gens ont le droit de chanter ce qu'ils veulent [donc] s'ils chantent ça [« tout le monde déteste la police »], ça ne vous choque pas ?!* »

Gilles Bornstein à Louis Boyard (LFI)  
France Info, 21/09



Avec les mêmes œillères, Apolline de Malherbe (se) pose les mêmes questions sur BFM-TV et RMC (21/09), face à Gérald Darmanin : « *Le syndicat Alliance [...] demande à ce que vous l'interdisiez à la fois pour des raisons effectivement de maintien de l'ordre [...], mais aussi parce que sur le fond ils considèrent que cette manifestation ne devrait pas avoir lieu. Est-ce que vous allez interdire cette manifestation de samedi ?* »

Autre méthode ? Faire commenter la marche... par des responsables politiques qui n'y participeront pas. Sur LCI (21/09), Adrien Gindre sollicite pour ce faire Fabien Roussel (PCF) et pousse le bouchon en réclamant des gages supplémentaires : « *J'ai bien entendu que vous disiez : "Moi je n'aime pas le slogan "Tout le monde déteste la police" ". Est-ce que cette semaine, pour le coup, vous dites : "Tout le monde doit soutenir les forces de l'ordre, le ministre de l'Intérieur" ? [...]* » Du reste, le journaliste avait pris soin de fermer le ban dès l'introduction, récusant l'usage du terme « violences policières » au nom du fait que ce dernier « *est contesté par la police et par le gouvernement.* »

Avec une telle hiérarchisation de l'information, les chiens de garde contribuent à stigmatiser le mouvement social. Une nouvelle fois. En juillet sur Public Sénat (10/07), l'éditorialiste de BFM-TV Matthieu Croissandeau condamnait la marche du comité Adama et les élus qui y avaient pris part : « *À quel moment ces gens-là peuvent-ils se dire que défiler aux cris de "Tout le monde déteste la police", c'est une bonne chose ?* » Avant de focaliser l'attention sur un « *slogan [...] débile, excessif et insultant.* »

## NAHEL : INFORMATION POLICIÈRE

Certes, le verrouillage de BFM-TV sur toute question ayant trait à la police ne surprend plus. Les policiers syndicalistes entrent dans les studios comme dans un moulin, défilent en plateau à la queue leu leu et voient en prime leur communication assidûment relayée par la rédaction. Le terme « violences policières » est en outre proscrit par la direction, consigne que certaines des têtes d'affiche appliquent avec zèle.

Il en va de même sur la question du racisme systémique de l'institution policière : très rares sont les médias à autoriser une expression pluraliste sur un sujet qu'ils marginalisent (à leur agenda) et déconsidèrent (sur le fond), en dépit des condamnations judiciaires de la France en la matière, des innombrables enquêtes de presse, études sociologiques, rapports d'ONG, du Défenseur des droits et d'organisations internationales existants, jusqu'au rapport du déontologue du ministère de l'Intérieur lui-même, qui décrivait il y a moins d'un an « *les discriminations qui règnent au sein des forces de l'ordre* ».

À sens unique, le « débat » médiatique n'en est pas un et succède au rouleau compresseur qui s'était abattu sur les révoltes urbaines en juin dernier à la suite de la mort de Nahel, tué par un policier. Malgré la répression (un mort, plusieurs éborgnés et blessés graves), la chientil éditoriale battait alors son plein : reprise sans distance de la communication préfectorale ; images chocs en continu sur les chaînes d'information ; défilé audiovisuel des syndicalistes policiers ; marginalisation de la parole des jeunes des quartiers populaires ; analyses mutilées des dites « émeutes » et surexposition des « réponses de fermeté » du cartel des (extrêmes) droites ; focalisation sur le bilan *matériel* des événements...

### « *Le récit médiatique a précédé et légitimé l'outrance du récit politique.*

Presque partout, le cadrage du maintien de l'ordre fut hégémonique et les chefferies éditoriales multiplièrent les injonctions à l'égard des invités qui contestaient la lecture policière et sécuritaire dominante : toute personne refusant d'« appeler au calme » était ainsi automatiquement rappelée à l'ordre... et médiatiquement gardée à vue. Par son pilonnage intensif, le récit médiatique précéda l'outrance du récit politique, construisant une nouvelle fois la gauche – et tout particulièrement LFI – comme un ennemi de l'intérieur exclu du champ républicain. Jusqu'au « quotidien de référence », qui se chargea de comparer Jean-Luc Mélenchon à Éric Zemmour en condamnant « *deux attitudes également incendiaires* » : « *Pour ces deux-là, l'évidence saute aux yeux : il ne s'agit plus de sauver la République mais de la faire tomber.* » (*Le Monde*, 4/07)



## JOURNALISME DE MAINTIEN DE L'ORDRE

Après tant de cris d'orfraie, les chefferies médiatiques ne se sont pas bousculées pour mettre en cause (ou ne serait-ce qu'en débat) la répression judiciaire d'exception qui s'est abattue sur celles et ceux qu'elles qualifiaient de « *pilleurs* », « *incendiaires* », « *délinquants* » ou « *émeutiers* ». Un rapport interministériel en donna pourtant la (dé)mesure : plus de 4 000 gardes-à-voir, un « *recours massif à la comparution immédiate (60% des poursuites devant le tribunal correctionnel)* », 1 249 majeurs jugés et condamnés, dont « *plus de 60% [...] à une peine d'emprisonnement ferme* ». De quoi ravir *Le Figaro* : « *Désormais c'est prouvé : face à une grande jacquerie, la fermeté judiciaire paie.* » (10/09) Ailleurs, les voix dissidentes en capacité d'apporter contradiction étayée au dogme répressif et de contester l'approche médiatique autoritaire de « l'ordre public » sont (quasi) inexistantes. Et en dehors d'épisodes de délinquance à la Une, les quartiers populaires retournent à leur « juste » place dans le paysage médiatique : sous les radars.

Ainsi le tournant autoritaire de l'État se renforce-t-il sans rencontrer d'autre résistance médiatique qu'une information au rabais et une bienveillance complaisante des directions éditoriales, toujours promptes à se mettre dans les rails du « bon » agenda : « affaire Médine » montée en épingle, médiatisation tonitruante de l'interdiction de l'abaya, sondages à gogo prophétisant la victoire de Le Pen en 2027, mutilation du débat sur l'énième projet de loi « immigration » en pleine catastrophe humanitaire à Lampedusa... Ces trois derniers mois, si le gouvernement n'a pas « molli » sur la voie réactionnaire, les médias dominants en font un boulevard et cantonnent une nouvelle fois les « possibles » du débat entre les positions de la droite et celles de l'extrême droite.